

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 309 prix en conseil d'administration.

n° 309

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 mars 1938

Numéro JO

n° 496 du 31/03/1938

Date du numéro

31 mars 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le rôle primitif des patentes spéciales : boutres à voiles et à moteurs (exercice 1938), comprenant quatre vingt dix-neuf articles et à la somme de seize mille quatre-vingts francs (16.080 francs).